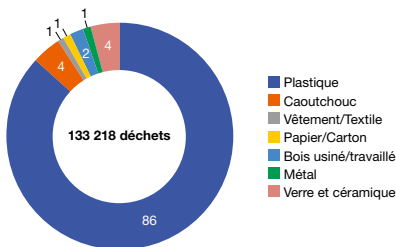


# Macro-déchets sur le littoral métropolitain

## COMPOSITION ET PRINCIPAUX GROUPES DE MACRO-DÉCHETS COLLECTÉS ET ANALYSÉS SUR LE LITTORAL MÉTROPOLITAIN EN 2021

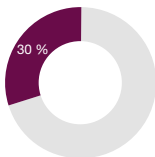
En % du nombre total de déchets



**Abondance médiane : 349 déchets/100 m**

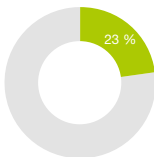
Abondance moyenne : 653 déchets/100 m

**Fragments en plastique**  
39 667 déchets



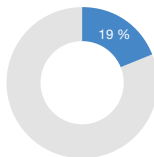
**Médiane : 31 déchets/100 m**  
Moyenne : 201 déchets/100 m

**Plastiques à usage unique**  
30 578 déchets



**Médiane : 37 déchets/100 m**  
Moyenne : 145 déchets/100 m

**Déchets issus de la pêche et de l'aquaculture**  
25 136 déchets



**Médiane : 54 déchets/100 m**  
Moyenne : 129 déchets/100 m

Champ : littoral métropolitain.

Source : Cedre, réseau national de surveillance des macro-déchets sur le littoral, juin 2022. Traitements : Cedre, 2022

Les océans et les mers sont les exutoires pour de nombreux déchets rejetés depuis la terre et par les activités maritimes (plaisance, transports maritimes, pêche, aquaculture, etc.). Accumulés dans les océans, à la surface de la mer, le long des fonds marins et sur les plages, les déchets sont devenus l'une des principales menaces pour les écosystèmes marins. Ils peuvent également impacter négativement certaines activités maritimes (tourisme, pêche, navigation, etc.) et affecter la santé humaine.

Déployé en 2018, le réseau national de surveillance des macro-déchets sur le littoral (RNS-MD-L) recense les quantités, la nature, les sources et la répartition spatiale des macro-déchets (taille supérieure à 5 mm) présents sur le littoral métropolitain. En 2021, il est constitué de 46 sites de surveillance et s'appuie sur 27 opérateurs de terrain. Les données collectées sont mobilisées notamment pour alimenter les évaluations sur les déchets marins conduites dans le cadre de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) et des conventions de mers régionales de Barcelone et Oskar. Par ailleurs, elles constituent un outil d'aide à la décision pour la mise en place d'actions visant à prévenir et réduire les apports de déchets dans les cours d'eau et dans le milieu marin.

Sur le littoral métropolitain, l'abondance totale médiane de macro-déchets pour 100 m de plage est estimée à 349 en 2021. L'abondance des macro-déchets varie fortement entre les façades maritimes : 678/100 m de plage en Méditerranée, 349/100 m en Sud Atlantique, 265/100 m en Nord Atlantique-Manche Ouest et 241/100 m en Manche Est-Mer du Nord. Les déchets plastiques sont les plus répandus (86 % de l'abondance totale en macro-déchets) suivis, dans une moindre proportion, des déchets en caoutchouc (4 %), en verre et céramique (4 %), en bois (2 %), en métal (1 %) et papier (1 %).

Une part importante des macro-déchets collectés sont des fragments plastiques non identifiables car trop fragmentés (30 % de l'abondance totale). D'autres objets tels que les plastiques à usage unique (emballages alimentaires, cotons-tiges, bouchons et couvercles, sacs plastiques), les objets issus de la pêche et l'aquaculture (filets, cordages, élastique de conchyliculture) et les filtres de cigarette usagés (mégots) font également parties du « Top 10 » des déchets retrouvés sur les plages.